

MONTANT DE LA TRANSACTION <u>Prix de vente affiché</u>	HONORAIRES APPLIQUES <u>A la charge du vendeur</u>
De 0 à 19 999€	2 000€
De 20 000€ à 39 999€	4 000€
De 40 000€ à 59 999€	6 000€
De 60 000€ à 199 999€	8 000€
De 200 000€ à 549 999€	4.75%
Supérieur à 550 000€	4.50%

LOCATION NUE OU LOCATION MEUBLEE	Part à la charge bailleur	Part à la charge locataire
Honoraires de Location Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 €/m² zone « tendue » 8 €/m² zone « non tendue »	10 €/m² zone « tendue » 8 €/m² zone « non tendue »
Etat des lieux entrée/sortie	3 €/m²	3 €/m²
Honoraires de gestion Gestion financière, gestion technique et représentation	7.8 % TTC	-
Aide à la déclaration fiscale	47 € TTC	-
Avenant au bail	75 €	75 €

AUTRES PRESTATIONS	
Recouvrement des créances, remise du dossier à l'huissier pour commandement à payer	100 € TTC
Délivrer pour le compte du propriétaire un congé pour vente, reprise ou motif légitime et sérieux	150 € TTC
Représenter le mandant en Assemblée Générale	75 € TTC/heure
Représenter le propriétaire en cas de sinistre (expertise uniquement) devis et suivi des travaux	100 € TTC
Rédaction de courriers divers (commercialisation, imposition, etc.)	36 € TTC
Estimation*	150 € TTC

Taux maximum annoncés, dégressif et aménagés selon les caractéristiques du dossier :
Voir conditions en agence.

TVA au taux actuel en vigueur soit 20 %, soumis aux dispositions de la loi du 06 Juillet 1989 et plafonnement des honoraires : décret n° 2014-890 du 1er Août 2014, entré en vigueur au 15 Septembre 2014.

* Remboursée en cas de réalisation notariée